

Communiqué de presse

Paris, le 21 octobre 2021

« 1 jeune, 1 mentor » : La Coopération Agricole s'engage auprès du Collectif Mentorat pour favoriser la réussite scolaire et l'insertion professionnelle des jeunes

A l'occasion d'un événement hier matin, Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole et Christophe Paris, président du Collectif Mentorat ont signé ensemble une convention de partenariat dans le cadre de l'initiative gouvernementale « 1 jeune, 1 mentor ». La signature de cette convention témoigne de l'engagement des coopératives agricoles, actrices majeures de la dynamique socio-économique des territoires, à soutenir la réussite éducative des jeunes et à accompagner leur insertion professionnelle.

Dans la lignée de l'engagement pris en avril dernier dans le cadre du dispositif gouvernemental « 1 jeune, 1 solution », La Coopération Agricole a réaffirmé son engagement en signant hier matin une convention de partenariat sur le mentorat, avec un collectif d'associations. Fidèle à la solidarité et à l'ancrage territorial qui sont au cœur du modèle coopératif, la fédération poursuit ainsi son investissement au service de la réussite et de l'insertion professionnelle des jeunes.

Par cet engagement auprès du Collectif Mentorat et des quatre associations partenaires que sont Article 1, Chemins d'Avenir, Entraide Scolaire Amicale et Proximité, La Coopération Agricole entend travailler activement à mobiliser son réseau de coopératives afin de participer à atteindre l'objectif fixé par le président de la République de porter à 100 000 le nombre de mentors en 2021 et à 200 000 en 2022. Grâce à cette impulsion, les salariés et agriculteurs-adhérents volontaires issus de coopératives agricoles pourront s'engager bénévolement à transmettre leur savoir-faire afin de permettre à chaque jeune, quel que soit son milieu social et sa situation géographique, de trouver sa voie professionnelle et de s'y engager en confiance.

« Cette convention de partenariat en faveur de la réussite scolaire et de l'insertion professionnelle des jeunes est une évidence pour le réseau coopératif, impliqué au cœur du dynamisme économique et social des territoires ruraux. Aussi, cet engagement peut être l'occasion, pour les jeunes, de découvrir la diversité des métiers et les opportunités professionnelles qu'offre le secteur alimentaire. Un secteur au cœur des transitions qui a besoin de tous les talents pour répondre aux nouveaux enjeux économiques, sociétaux, environnementaux et numériques. », déclare **Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole.**

« C'est la première fois que le Collectif Mentorat, créé en 2019 à l'initiative de huit associations souhaitant mettre en commun leur énergie pour développer le mentorat en France, signe un partenariat de cette envergure. L'engagement de La Coopération Agricole et des coopératives agricoles est très précieux pour nous permettre de continuer à favoriser la réussite scolaire et l'insertion professionnelle d'un maximum de jeunes sur l'ensemble des territoires. », indique **Christophe Paris, président du Collectif Mentorat.**

« Le mentorat est un outil puissant pour permettre à chaque jeune de trouver sa voie, c'est un enjeu majeur d'égalité des chances. Avec « 1 jeune, 1 mentor », nous avons pour objectif que chaque jeune qui le souhaite puisse être accompagné et cela passera par l'engagement des entreprises et des filières. La Coopération Agricole, en signant cette convention de partenariat avec le Collectif Mentorat, prend toute sa part dans la mobilisation nationale pour notre jeunesse », précise **Thibaut Guilluy, haut-commissaire à l'Emploi et à l'Engagement des entreprises.**

À propos de La Coopération Agricole

La Coopération Agricole est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française. Représentant 40 % de l'agroalimentaire du pays, 2300 entreprises coopératives constituent ce mouvement, dont 93% de TPE-PME, partout sur les territoires, en réunissant 3 agriculteurs sur 4 et 190 000 salariés (filiales incluses).

www.lacooperationagricole.coop

Contact presse : Guillaume Le Hoan – 07 62 68 33 63 - glehoan@lacoopagri.coop

A propos du Collectif Mentorat

Fondé en 2019 à l'initiative de huit associations (Afev, Article 1, Chemins d'avenirs, Entraide Scolaire Amicale, NQT, Proximité, Socrate et Télémaque), le Collectif Mentorat est aujourd'hui composé de 35 associations qui proposent du mentorat à des publics jeunes (de 5 à 30 ans), via l'implication de mentors lycéens, étudiants, actifs ou retraités. Le Collectif Mentorat a pour vocation de fédérer en son sein l'ensemble des organisations d'intérêt général et à lucrativité limitée agissant en faveur du mentorat. Ses missions sont d'élargir l'accès à un mentorat de qualité à travers la France, de favoriser l'inscription du mentorat dans les politiques publiques et d'offrir à tous la possibilité de devenir mentor ou d'être mentoré. En 2020, ce sont plus de 30 000 binômes qui ont été accompagnés par un mentor. Avec le plan 1 jeune, 1 mentor, ce sont plus de 100 000 jeunes qui seront mentorés cette année.

www.lementorat.fr

Contact presse : Matthieu Kusiak - 06 46 40 69 91 - matthieu.kusiak@collectifmentorat.fr